Avis d'audiences

3.5 **AVIS D'AUDIENCES**

RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES (ChAD)

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
Lina Boily, expert en sinistre Certificat no 136684	2007-06-01 (E)	 Me Patrick de Niverville, président Gilles Beaulieu, expert en sinistre, membre Michel Mathieu, expert en sinistre, membre 	05-11-2007 (13h30)	Chambre de l'assurance de dommages - Montréal	1 chef pour avoir négligé d'effectuer honnêtement et équitablement le règlement d'un sinistre (article 61(1) du Code de déontologie des experts en sinistre).	Audition de la plainte
Jo-Anne Lépine, courtier Certificat no 163483 Et Denis Ouimet, courtier Certificat no 125464	2007-03-02 (C) 2007-03-03(C)	 Me Patrick de Niverville, président Benoît Ménard, C.d'A.Ass., membre Ian Cytrynbaum, C.d'A.Ass., membre 	12-11-2007 (9h30)	Chambre de l'assurance de dommages - Montréal	Dossier de Mme Jo-Anne Lépine : 1 chef pour avoir exercé ses activités de façon négligente (article 37(1) du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages); 1 chef pour avoir fait défaut d'agir avec compétence et professionnalisme	Audition de la plainte

RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES (ChAD)

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
					(article 16 de la Loi sur la distribution de produits e services financiers);	
					Dossier de M. Denis Ouimet :	
					2 chefs pour avoir fait défaut ou permis que son employée fasse défaut d'agir en conseiller consciencieux (article 37(6) du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages);	
					1 chef pour avoir fait défaut d'agir ou permis que son employée fasse défaut d'agir avec compétence et professionnalisme (article 16 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers);	

RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES (ChAD)

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
Yves Cloutier, courtier	2006-12-02 (C)	 Me Patrick de Niverville, président 	14-11-2007 (9h30)	Chambre de l'assurance de dommages -	1 chef pour avoir fait défaut d'agir en	Audition sur sanction
Certificat no 151821		 Marc-Henri Germain, C.d'A.A., A.V.A., membre Gilles Bergeron, C.d'A.A., membre 		Montréal	conseiller consciencieux (article 37(6) du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages); 2 chefs pour avoir exercé ses activités de façon négligente (article 37(1) du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages);	

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
Marc Da Costa	(CD00-0654)	Janine Kean, président Felice Torre, A.V.A. Kaddis Sidaros, A.V.A.	5 novembre 2007 à 9h30 6 novembre 2007 à 9h30 26 novembre 2007 à 9h30 27 novembre 2007 à 9h30 28 novembre 2007 à 9h30 29 novembre 2007 à 9h30 30 novembre 2007 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo- Pariseau, Bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Effectuer une opération sans l'autorisation du client. Transaction non dans l'intérêt de l'investisseur.	audition sur culpabilité
Richard Duchesneau	(CD00-0677)	Janine Kean, président Albert Audet Shirtaz Dhanji, A.V.A.	7 novembre 2007 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo- Pariseau, Bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Informations et/ou explications incomplètes, trompeuses ou mensongères. Conflits d'intérêts et/ou défaut de divulguer les liens d'affaires.	audition culp suite remise

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
Pierre Berry	(CD00-0636)	Janine Kean, président Gisèle Balthazard, A.V.A. Pierre Beaugrand, A.V.A.	8 novembre 2007 à 9h30 9 novembre 2007 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo- Pariseau, Bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Informations et/ou explications incomplètes, trompeuses ou mensongères. Défaut de divulguer l'existence d'un contrat en vigueur et/ou défaut d'indiquer l'intention de remplacer dans la proposition. Remplacement sans préavis de remplacement (même type de produits). Défaut de subordonner son intérêt personnel à celui de son client. Défaut de respecter les obligations à l'égard de l'analyse des besoins financiers.	audition sur culpabilité
Lise Villeneuve	(CD00-0616)	Janine Kean, président Gaétan Magny Jocelyn Boucher, A.V.C.	14 novembre 2007 à 10h30	Palais de justice de Chicoutimi 227, rue Racine est, Chicoutimi (Québec), G7H 5C5	AVAIICATIONS INCOMPLETES	audition sur culpabilité

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
					compte du mandat.	
Jacinthe Forest	(CD00-0680)	Janine Kean, président Gisèle Balthazard, A.V.A. Pierre Beaugrand, A.V.A.	16 novembre 2007 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo- Pariseau, Bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Falsification ou contrefaçon de signature ou de documents. Défaut de répondre dans les plus brefs délais à toute correspondance provenant du syndic et de collaborer. Conflits d'intérêts.	audition sur culpabilité
Marc Bergeron	(CD00-0682)	Janine Kean, président	20 novembre 2007 à 9h30 21 novembre 2007 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo- Pariseau, Bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Appropriation de fonds pour fins personnelles ou/ non-paiement à l'assureur des sommes perçues. Conflits d'intérêts.	audition sur culpabilité

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
Denis Lemieux	(CD00-0606)	François Folot, président Kaddis Sidaros, A.V.A. Albert Audet	23 novembre 2007 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo- Pariseau, Bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Informations et/ou explications incomplètes, trompeuses ou mensongères. Défaut de respecter ses obligations à l'égard du profil d'investisseur.	Audition culpabilité (de novo)
Jean Robert Turgeon	(CD00-0608)	François Folot, président Kaddis Sidaros, A.V.A. Albert Audet	23 novembre 2007 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo- Pariseau, Bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Informations et/ou explications incomplètes, trompeuses ou mensongères. Défaut de respecter ses obligations à l'égard du profil d'investisseur. Inexécution ou mauvaise exécution du mandat et/ou défaut de rendre compte du mandat.	Audition culpabilité (de novo)
Alain Côté	(CD00-0633)	François Folot, président Michel Cotroni, A.V.A. Guy Blackburn, A.V.C.	27 novembre 2007 à 9h30	Cour fédérale 300, bld Jean Lesage, 5e étage, Québec (Québec) G1K 8K6	Informations et/ou explications incomplètes, trompeuses ou mensongères. Remplacement non dans l'intérêt de l'assuré et/ou ne pas favoriser le maintien en vigueur.	audition sur sanction

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
					Préavis de remplacement non remis à l'assuré.	
					Remplacement sans préavis de remplacement (même type de produits).	
					Défaut de respecter les obligations à l'égard de l'analyse des besoins financiers.	